

pas de-pas du, est "partiellement syntaxique et formelle, mais partiellement aussi d'ordre sémantico-pragmatique et extrêmement difficile à formuler de façon claire et opérationnelle" (p. 114). Bref, K. J. D. reconnaît qu'on "peut seulement généraliser en disant que toute concurrence peut être décrite à l'aide d'une combinaison de ces paramètres" (p. 114).

Quant à la possibilité de cerner une forme marquée, sur les 10 concurrences examinées, seuls deux cas sont clairs (*an-année* et *ceci-cela*). Contrairement à ce qu'on pourrait penser intuitivement, la paire concurrentielle *an-année* se comporte de manière différente des autres paires temporelles *jour-journée*, *soir-soirée*, *matin-matinée*, dans la mesure où c'est la forme masculine (*an*) qui est la forme marquée. Or, la forme marquée étant ici paradoxalement plus fréquente que la forme non marquée, K. J. D. juge plus approprié de considérer *an* comme un substantif *défectif* du point de vue syntaxique (p. 45).

Pour ce qui est des expressions figées, que K. J. D. définit comme "toutes les expressions qui sont mémorisées par le locuteur, et qui font donc partie de son «lexique phraséologique»" (p. 116), elles jouent un rôle important dans la description de beaucoup de concurrences, bien que pour les identifier il faille "se fier à l'intuition dans une certaine mesure" (p. 116). De plus, K. J. D. introduit la catégorie des *idiomes* pour désigner les expressions figées présentant une sémantique ou une syntaxe anormales.

Il reste cependant des cas problématiques qui résistent à l'analyse dans la mesure où ils présentent des facteurs conflictuels. Ainsi, d'un côté, il existe l'expression figée *tous les ans*, et dans cette structure *années* est exclu. De l'autre, *année* est de mise avec un adjectif épithète postposé (p. ex., *les années mornes du fascisme*). Faut-il donc dire *tous les ans pairs* ou *toutes les années paires*? Quelle que soit la solution que l'on adopte, "on est obligé de violer l'une ou l'autre règle" (p. 118). Voilà pourquoi K. J. D. propose la *métaphore de la carte routière*, en comparant la langue à la carte d'un pays: il y a des routes qui mènent aux endroits plus ou moins fréquentés, et d'autres plus à l'écart qui obligent le touriste à quitter les sentiers battus et à improviser son itinéraire. De même, lorsqu'il s'agit "d'exprimer une pensée qui sort de l'usuel ou qui se trouve coincée en quelque sorte entre deux règles conflictuelles" (p. 18), les locuteurs en seraient réduits à improviser en dehors de leur intuition habituelle. Par cette métaphore, K. J. D. essaie d'illustrer les limites de la *compétence linguistique du locuteur natif* qui ne recouvrirait que les structures et expressions fréquentes, ainsi que les types rares qui ne comportent pas de règles conflictuelles. Cette hypothèse semble être confirmée, à son avis, d'une part, par les hésitations et les désaccords de ses informateurs francophones face à certains cas «délicats» et, d'autre part, par l'attestation dans son corpus de deux variantes pour la même structure concurrentielle (p. ex. «Encore une journée grise / Le ciel sera couvert»; «Et la nuit de ta mort sera plus aimable que le jour gris de ta naissance», p. 121).

Après avoir également remis en question la notion d'*acceptabilité* des générativistes, à l'aide de l'exemple ?*Le ministre se rappelle de son enfance*, K. J. D. parvient à la conclusion que "le français n'est pas un objet d'études bien défini" dans la mesure où "ce qui importe, ce n'est pas tant une sorte d'acceptabilité d'une forme, mais l'utilisation pratique". Or, puisque la langue peut être considérée comme "une population statistique complexe, soumise aux lois de cette science", l'auteur propose de compléter cette conception dichotomique par l'aspect statistique de la langue. De cette manière, la notion d'acceptabilité deviendrait "dans une certaine mesure continue et non pas discrète" (p. 111-112).

Ce livre intéressant et déclencheur de réflexions suscite quelques réserves. On commencera par se demander si, pour justifier le caractère *ad hoc* de la description

des différents facteurs concurrentiels, il suffit de constater que "la langue, outil de communication éminemment pratique, a elle-même un côté *ad hoc* fort prononcé" (p. 15-16). En outre, s'il est souhaitable que l'on réunisse ou synthétise les résultats de longues années de recherche, il est cependant regrettable d'avoir mis côte à côte des articles autonomes, probablement dans leur version originale. L'ouvrage se présente en effet comme peu homogène et impose au lecteur d'inutiles répétitions.¹ De plus, mis à part le chapitre consacré à *paraître-apparaître*, le lecteur est déçu de devoir glaner les informations relatives aux modalités des interviews menées avec les informateurs, à leur nombre ou à leur identité. Parfois, il n'y a aucune indication précise à ce sujet (p. ex., chap. 3). Cette constatation est d'autant plus surprenante vu l'importance qu'accorde K. J. D. au jugement des locuteurs, ainsi qu'à l'aspect statistique de la question. De fait, on ne saurait considérer deux (chap. 2) ou quatre informateurs (chap. 5) comme représentatifs, surtout si ceux-ci ont bénéficié d'une formation semblable.

Il y a également lieu de se demander si les hésitations de la part des informateurs face à des structures présentant des règles conflictuelles suffisent vraiment pour remettre en cause leur compétence linguistique. En vérité, ces hésitations pourraient également tenir au fait qu'il y a en français, et probablement dans toute langue naturelle, des secteurs où il règne un certain flou admettant plusieurs solutions linguistiques². En d'autres termes, l'existence de cette option ne prouve pas forcément, nous semble-t-il, que pour s'engager dans les sentiers "vierges" ou écartés, les locuteurs n'appliquent pas la même intuition qui leur permet de parcourir les sentiers battus.

En définitive, et malgré les réserves que nous venons d'exprimer, cet ouvrage stimulant soulève des questions intéressantes ouvrant la voie à d'autres recherches futures, comme par exemple, le statut des expressions figées dans les langues naturelles, les conditions de leur formation, etc. Enfin, cette étude a également le mérite de signaler l'importance de la réflexion sur le phénomène de la concurrence en vue de l'amélioration des applications pédagogiques, informatiques et lexicographiques.

Giuseppe MANNO

Michel ARRIVÉ, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient. Freud, Saussure, Pichon, Lacan*. Paris, P.U.F. (= Linguistique nouvelle), 1994.

On sait que dès l'introduction du *Cours de linguistique générale* (dorénavant abrégé ici *CLG*), Saussure dégage le concept de langue entendu comme objet spécifique de la linguistique, laissant aux autres sciences le soin d'examiner les autres faits de langage, qui, du point de vue adopté par la linguistique, relèvent de la parole.

Toutefois, parmi ces sciences connexes, la psychologie occupe une place particulière, puisque, affirme Saussure, « au fond, tout est psychologique dans la langue » (*CLG*, 1916, p. 21). Et la linguistique pourrait s'inscrire à bon droit au sein d'une sémiologie entendue comme « partie de la psychologie sociale, et par conséquent, de la psychologie générale » (p. 34).

¹ Les quelques coquilles relevées, qui concernent essentiellement l'accord en genre ainsi que les accents, n'enlèvent rien au style agréable de l'auteur.

² Cela dit, nous partageons entièrement l'opinion selon laquelle la compétence linguistique n'est qu'une des composantes de la *compétence de communication* (cf. Dell H. Hymes, 1984, *Vers la compétence de communication*, trad., Paris, Hatier).

Il faut noter en outre qu'en un endroit au moins du CLG, rarement relevé par les commentateurs, Saussure associe la spécificité de la langue à l'inconscient : « C'est précisément parce que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver, comme tels, jusqu'aux régions de la conscience — laquelle n'aperçoit perpétuellement que la différence *a : b* — que chacun de ces termes reste libre de se modifier selon des lois étrangères à leur fonction significative. » (CLG, p. 163, cité par M.A. p. 22.)

Pourtant, l'écart n'a pas cessé de se creuser entre la psychologie et la linguistique. L'esprit et la langue évoluent, apparemment, dans des sphères de plus en plus indépendantes l'une de l'autre ; l'anti-mentalisme, dominant en linguistique depuis Saussure, aura voulu, en effet, substituer au *concept* le *signifié*, tandis qu'en psychologie, il a fallu attendre les cognitivistes pour que la langue ne soit plus considérée seulement comme une forme de représentation.

Aussi, quand Lacan lance son célèbre aphorisme de l'inconscient structuré comme un langage, les ponts sont depuis longtemps rompus entre les deux disciplines, et nul, avant Michel Arrivé, semble ne s'être encore véritablement soucié de les rétablir.

Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient : deux couples dont la proportionnelle a été réalisée sous formes de produits ; cet ordre-là montre que les problèmes sont abordés à partir du point de vue de la linguistique, mais que c'est bien, en définitive, la compréhension de certains points théoriques développés par les psychanalystes — ceux, précisément, où des emprunts semblent a priori avoir été faits à la linguistique — qui est visée. Nulle allusion, par conséquent, dans son ouvrage, à une quelconque « psychanalyse du texte littéraire », mais un enchaînement d'examens comparatifs entre textes linguistiques — principalement ceux de Saussure et ceux de Damourette et Pichon — et textes psychanalytiques — ceux de Lacan en particulier.

M.A. propose d'abord une relecture du CLG, axée sur ses ambiguïtés et son équivoque, par comparaison régulière du texte de l'édition standard avec l'édition critique d'Engler et la critique génétique de Godel. C'est de ces ambiguïtés dont M.A., en comparant régulièrement le texte de l'édition standard avec l'édition critique d'Engler et la critique génétique de Godel, discute les possibilités de résolution.

Notamment, il remarque que l'arbitrarité porte sur la relation entre le signifiant et le signifié, mais qu'au moment de justifier ce critère définitionnel de la langue, un glissement s'opère et pose l'arbitrarité entre le signe et la chose. Un même glissement a lieu à propos de la linéarité. Tantôt celle-ci s'exerce sur les signifiants, tantôt elle concerne l'enchaînement des signes. Ici, le critère de linéarité correspond à l'aspect syntagmatique de la langue ; là, il ne repose que sur la matérialité du signifiant et ressortit alors seulement aux phénomènes de parole. Dans ce cas, il connaît en outre une dimension temporelle, ce qui le fait se rapprocher de la diachronie. Il semble que Saussure tantôt assimile ces deux problèmes, tantôt les dissocie radicalement.

Or, se met en jeu dans la problématisation des critères linguistiques, le statut théorique de la *valeur*. M.A. montre que Saussure éprouve beaucoup de difficultés à motiver l'articulation entre la positivité du signe et la négativité de ses composants. Après Saussure, les linguistes auront d'ailleurs pris parti pour l'une ou l'autre alternative : c'est ainsi que Hjelmslev envisage une linguistique strictement formelle, donc négative, tandis que les fonctionnalistes reconnaîtront qu'ils ne peuvent pas débarrasser la langue de la substance, désireux comme ils le sont de traiter d'objets empiriques, donc positifs.

M.A. observe que la positivité sémiotique repose en fait sur un postulat : « En

lisant ces fragments sur la positivité du signe, on se sent pris d'un soupçon : n'ont-ils pas pour unique fonction de rendre possible le processus même de la communication ? » (p. 71) Encore faut-il, pour le suivre, accepter un autre postulat que sa question reconduit implicitement, à savoir la distinction, théorique ou méthodologique, entre signification et communication.

M.A. s'attache ensuite à repérer les divergences et les convergences manifestes entre le signifiant saussurien et son usage lacanien, usage entériné par la célèbre formule *S/s* où les notions d'arbitrarité, de linéarité et de diachronie jouent un rôle certain. Les prises de position lacaniennes s'en trouvent éclairées et en grande partie justifiées, y compris dans leurs écarts par rapport à la linguistique saussurienne.

Ces considérations permettent d'en venir à la compréhension de la formule : l'inconscient structuré comme un langage. La réflexion de M.A. porte sur le choix de l'article indéfini, souligné du reste par Lacan : *un* langage. Oui, mais lequel ? demande M.A. Il semble que, marquant le quelconque dans la multiplicité, l'article indéfini renvoie finalement au concept de *langue*, tel qu'il est disjoint par Saussure de celui de langage.

La seconde « filière », ainsi que M.A. nomme les parties de son ouvrage, verse davantage dans l'étude philologique, en s'efforçant de repérer les emprunts directs et la genèse empirique des concepts.

L'une de ces filiations est d'importance et pourtant méconnue : celle qui relie Lacan à Damourette et Pichon. Ce dernier était lui-même psychiatre et c'est lui qui, en tant que Président, accueillit le jeune Lacan à la Société psychanalytique de Paris. L'œuvre qu'il réalisa en collaboration avec son oncle dans le domaine de la linguistique, — le très volumineux *Essai de grammaire de la langue française* — exerça une influence profonde sur les travaux de Lacan.

Après un rappel de ses grands axes théoriques et méthodologiques, M.A. montre que l'*Essai de grammaire*, dans ses développements d'une part sur la personne grammaticale, d'autre part sur la négation, avait de quoi séduire le psychanalyste.

Lacan aura trouvé, en effet, dans la notion d'*empersonnement* l'outil linguistique permettant la distinction du je et du moi, si nécessaire à la psychanalyse dans son souci de séparer le sujet des actes intentionnels (dans l'ordre du discours : l'énonciateur) et le sujet de l'inconscient. La *discordance* et la *forclusion* sont également utilisées par Lacan dans le cadre de sa réflexion sur le sujet. La première de ces notions explicite une force de dénégation où le sujet commet une espèce de lapsus en introduisant une discordance sémantique entre énoncé et énonciation. Par exemple, dans « Je crains qu'il ne vienne », l'énonciation exprime l'éventualité d'une venue, pendant que le *ne* énoncé affirme une non-venue. C'est en quelque sorte la rhétorique du désir qui est ainsi exploitée. La forclusion, quant à elle, vient suppléer aux manques de la notion freudienne de *Verwerfung*. Dans l'*Essai de grammaire*, un forclusif exprime la volonté de rejeter hors de la réalité ce qui est énoncé (par exemple, *jamais* est un forclusif dans *Je suis très contrariée que vous ayez jamais entendu parler d'elle*). Déplacée dans le champ de l'inconscient, la forclusion devient le mécanisme même qui permet d'écarter un objet « hors de la symbolisation générale structurant le sujet » (*Le Séminaire, III*, p. 58, cité par M.A. p. 174). Cet objet, Lacan le résume bientôt au « Nom-du-Père ». Et M.A. ne manque pas de remarquer que ce Nom-du-Père forclos est, pour Lacan, notamment celui de Pichon.

D'autres recoupements encore entre Pichon et Lacan, tout aussi peu reconnus, sont mis en lumière par M.A. Notamment, la systémie homophonique, c'est-à-dire la tendance des homophones à se confondre sur le plan du contenu de manière à

créer une idée nouvelle (exemple : mer/mère ; gourde/gourde), se retrouve développée chez les deux auteurs. La réflexion sur le métalangage manifeste un autre point de concordance. Damourette et Pichon s'efforcent en effet de donner des définitions autonymiques en harmonie avec la nature grammaticale du mot désigné par l'autonyme ; par exemple, *adjectif*, autonyme, sera défini non comme un substantif mais dans ses propriétés adjectivales : *on est adjectif*. Cette manière d'appréhender le métalangage permet la confusion des différents degrés sémiotiques, ce qui semble s'harmoniser avec les principes freudiens de la *Traumdeutung* où rêve et contenu du rêve sont volontairement non distincts. Ce serait donc bien à partir de là qu'on peut comprendre un autre adage lacanien : « Il n'y a pas de métalangage ».

Dans une troisième partie, intitulée « Problèmes », ce sont de nouveaux emprunts et rapprochements de la psychanalyse aux notions utilisées par les linguistes qui sont abordés. M.A. vient à considérer ici, d'une part, la problématique du sens opposé des mots primitifs, qu'on trouve autant chez Hjelmslev que chez Benveniste. D'autre part, dans la série d'aphorismes lacaniens commençant par « Il n'y a pas de... » (: rapport sexuel, désir de connaître, métalangage, troisième personne, etc.), M.A. met une fois de plus l'accent sur le choix de l'article. Les deux derniers chapitres, enfin, sont consacrés aux particularités stylistiques de l'œuvre lacanienne. M.A., qui est l'auteur de quelques romans, se sera du reste plu, tout au long de la rédaction de son ouvrage, à charger d'affects les rapports transdisciplinaires qu'il met en évidence, et cela suffit à éclaircir quelques-unes des obscurités terminologiques des *Essais* et des *Séminaires*.

En dépit des précautions oratoires de l'auteur, l'ouvrage donne finalement un aperçu assez large et cohérent des liens, souvent déniés par les uns et les autres, entre linguistique et psychanalyse. La compréhension interdisciplinaire y trouve un bénéfice certain, et sans doute également un renouvellement du questionnement critique pour chacune des disciplines mises en présence.

Sémir BADIR

Olivier SOUTET, *La concession dans la phrase complexe en français. Des origines au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1992, 252 p.

Ce livre correspond à la seconde partie remaniée de la thèse d'O. Soutet. Paru chez le même éditeur en 1990, le premier ouvrage dégagait les postulats théoriques — références à l'univers sémantico-logique et à la psychosystématique — et traitait de l'expression de la concession au moyen des tours prépositionnels. Ce second ouvrage développe l'étude de la concession dans la phrase complexe. Fort d'un vaste corpus de 125 œuvres, depuis les *Serments de Strasbourg* jusqu'aux *Essais* de Montaigne, la diachronie est suffisamment étendue pour permettre non seulement d'envisager une fiabilité des données, mais aussi de vérifier la permanence de la concession en tant que concept et d'analyser avec précision l'ensemble des marques ou signes concessifs dans les textes.

Le travail d'O.S. s'organise autour de trois axes. La première partie, qui s'intéresse au rapport existant entre la parataxe et la concession, met d'abord en lumière l'importance du subjonctif en tant que discriminant modal. Pour cela, l'auteur est amené à élaborer une hiérarchie dans la temporalité du subjonctif. Une démonstration convaincante établit surtout qu'il est difficile de considérer comme une évidence la symétrie établie par les théories guillaumiennes (G. Guillaume et

G. Moignet) à propos des orientations divergentes des deux subjonctifs.

Ensuite l'étude du coordonnant *et* montre que ce dernier n'a pas pour seul objectif de marquer la relation *protase/apodose*, mais peut participer à l'élaboration d'une relation hypo-thético-concessive lorsqu'il se présente dans un énoncé à subjonctif thématique. Parmi toutes les hypothèses concernant la valeur de cet emploi de *et*, il est retenu, après démonstration, celle qui fait que "*et* n'est rien d'autre que la matérialisation linguistique de la conjonction logique qui existe dans l'univers de croyance du locuteur recourant à un système hypothético-concessif." (p. 23) ; au point que ce coordonnant pourrait apparaître parfois comme *le* signe de la concession.

Le chapitre suivant s'intéresse aux structures adverbiales. L'apport d'un adverbe dans la protase ne fait que marquer de façon plus explicite le sens concessif de l'énoncé. Il rend le mécanisme concessif univoque puisqu'il s'avère être dès lors de nature intratextuelle. Mais contrairement à une distribution classique entre adverbes d'intensité et adverbes de temps, l'auteur montre d'une part que les adverbes employés ont tous pour objectif de renforcer la signification concessive — ils apparaissent de ce fait avant tout comme des adverbes d'intensité —, d'autre part, que la distinction en fonction de la place de l'intervention adverbiale dans l'énoncé est bien plus opérante. D'ailleurs cela devient évident à la lumière de l'étude distinguant l'intensification adverbiale relevant de la prédication et celle portant sur la relation prédicative. Pour chacune d'entre elles, les différents signes utilisés en français médiéval sont analysés avec précision. Il en est ainsi de *tout* lorsque dans la protase cet adverbe porte sur le prédicat. L'étude de la nature du verbe, de la structure de certains prédicats et de la relation entre protase et apodose permet de mieux cerner l'emploi, la fréquence et la valeur de ce signe. Mais plus que tout, c'est le travail d'analyse de l'expression *tant soit que* (pp. 31-39) qui donne au lecteur la possibilité de voir s'élaborer l'histoire d'un micro-système. On ne peut s'empêcher de considérer la pertinence avec laquelle l'auteur établit la double *(in)finitude de discours et de langue*. Un adverbe comme *tout* porte, quant à lui, sur la relation entre le prédicat et l'argument. L'invariabilité de cet adverbe, la présence de concessives négatives et l'omission du pronom personnel sujet sont les trois indices morphosyntaxiques permettant à l'auteur de vérifier l'hypothèse selon laquelle *tout* aurait eu pour fonction — jusqu'à sa disparition au début du XVe siècle — d'indiquer le plein accomplissement du mécanisme incidentiel ; et par là de mettre en doute la notion de concessive scalaire pour ce genre de subordonnée. L'intensification adverbiale peut aussi relever de la modalisation. Dans cette partie, O.S. s'efforce d'explicitier, à travers l'étude de différents signes introducteurs comme *encore*, *ja* ou *or*, que l'intensification est liée soit à la temporalité (élargissement temporel avec *encore* et *ja*, instanciation temporelle avec *or*), soit à l'argumentation (*encore* à valeur discursive, *ja* à valeur d'affirmation renforcée). Ici la perspective psychomécanique et sémantico-logique permet de dépasser les descriptions lexicologiques atomistes traditionnelles des effets de sens, de construire le signifié des différents adverbes en proposant une sémantique unitariste et des micro-systèmes diachroniques.

Le pénultième chapitre s'intéresse aux concessives extensionnelles alternatives (*ou... ou..., soit... soit...*). À la lumière des explications pertinentes d'O.S., on comprend que sémantiquement, la concession peut être liée à l'antonymie (grammaticale ou lexicale) par négation ou à l'antonymie par inversion. D'un point de vue morpho-syntaxique, le mécanisme alternatif se